

LA GAZETTE D'ANTUGNAC N° 8

Périodique municipal Printemps Été 2023



Le belvédère



Cette année, c'est le Couizanais qui étaient à l'honneur des Randos du Patrimoine. Parmi les 6 boucles proposées, l'une d'entre elles empruntait le sentier des crêtes jusqu'à Croux et retour au village. Initialement prévue le 13 mai, reportée pour cause de pluie, c'est finalement le 17 juin que les randonneurs ont pu découvrir la diversité et la richesse de la Haute-Vallée.

A cette occasion, les employés municipaux ont aménagé une halte qui réserve un point de vue remarquable sur Antugnac et les villages alentour.

C'est ainsi qu'après avoir du affronter quelques « grimpettes », les randonneurs ont été récompensés par le panorama qui s'offrait à eux.





ENQUETE PUBLIQUE

La demande de permis de construire, portant sur l'extension du parc photovoltaïque de Cairac, fait l'objet d'une enquête publique du 26 juin au 27 juillet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable :

- en mairie aux jours et heures d'ouverture au public, soit :
 - le mardi de 15 h 30 à 18 h 30
 - le jeudi de 15 h 30 à 18 h 30

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4687>

- sur le site internet des services de l'État :

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-damenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetespubliques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/>

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie le 18 et le 27 juillet, de 14 h à 17 h.

BUDGET

Le Conseil Municipal du 24 février a examiné le compte administratif de la commune pour l'exercice 2022. Pour mémoire, le **compte administratif** retrace **les dépenses et les recettes effectivement réalisées** au cours de l'année.

Sont examinés successivement le budget principal (M14) et le budget Eau et Assainissement (M49).

• Budget M14

Pour la section fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 327 257,87 € et le total des recettes à 352 108,15 €. Soit un **excédent de fonctionnement** de 24 850,32 €, qui s'ajoute au résultat reporté de début d'exercice de 24 408,06 €, pour former un résultat de clôture égal à **49 258,38 €**.

Pour la section investissement, le total des dépenses s'élève à 96 333,25 € et le total des recettes à 163 832,87 €. Soit un **excédent d'investissement** de 67 499,62 €, qui s'ajoute au résultat reporté de début d'exercice de (-59 596,35 €) pour former un résultat de clôture égal à **7 903,27 €**.

Au total, l'ensemble du budget affiche un résultat cumulé excédentaire de :

57 161,65 €.

FONCTIONNEMENT	49 258,38
INVESTISSEMENT	7 903,27
ENSEMBLE	57 161,65

L'excédent d'investissement, assez inhabituel, tient pour l'essentiel, au versement décalé en 2022, de subventions attribuées pour des investissements réalisés en 2021.

Toutefois, à la clôture de l'exercice, les restes à réaliser au titre des investissements de l'exercice 2022 s'élèvent à **17 070,28 €**. De sorte que le besoin de financement de la section investissement s'élève à **9 167,01 €** (**7 903,27 - 17 070,28**).

Les dépenses d'investissements se décomposent ainsi :

Dépenses d'équipement	
Réfection voirie	52 935,27 € (1)
Équipements divers	2 504,16 € (2)
Rénovation éclairage public	31 026,82 €
Total	86 466,25 €
Remboursement des Emprunts	9 867,00 €
Total des dépenses de la section Investissement	96 333,25 €

(1) Il s'agit, pour l'essentiel, de la réfection de la traverse vers La Serpent et du chemin de l'Aragnou, largement subventionnées (90%), au titre des intempéries d'octobre 2019 et janvier 2020.

(2) Débroussailleuse, souffleur, ...

Au total, il est décidé de procéder à la répartition de l'excédent de fonctionnement selon les modalités suivantes :

Résultat à répartir	49 258,38
Mise en réserve pour couvrir le besoin de financement de la section Investissement	9 167,01
Excédent reporté en 2023	40 091,37

• **Budget M49 (Eau et assainissement)**

Pour la section fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 53 122,23 € et le total des recettes à 62 562,55 €. Soit un **excédent de fonctionnement** de 9 440,32 €, qui s'ajoute au résultat reporté de début d'exercice de 58 910,53 €, pour former un résultat de clôture égal à **68 350,85 €**.

Pour la section investissement, le total des dépenses s'élève à 21 720,22 € et le total des recettes à 27 724,10 €. Soit un **excédent d'investissement** de 6 033,88 €, qui s'ajoute au résultat reporté de début d'exercice de 98 240,77 € pour former un résultat de clôture égal à **104 244,65 €**.

Au total, l'ensemble du budget M49 affiche un résultat excédentaire cumulé de **172 595,50 €**.

Les dépenses d'investissements se décomposent ainsi :

Dépenses d'équipement	
Rénovation réseau Schéma AEP	- 6 371,29
Remboursement des Emprunts	8 155,65
Total des dépenses de la section Investissement	14 526,94

A cela s'ajoutent les amortissements des immobilisations pour constituer le total des dépenses d'investissement.

Au total, il est décidé de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement en 2023 :

Résultat à répartir	68 350,85
Excédent reporté	68 350,85

Dans un second temps, le conseil municipal du 31 mars 2023 a adopté le **budget primitif 2023**.

- Pour l'exercice 2023, la section **fonctionnement** s'élève à **419 491,37 €**.

- La section **investissement** présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (autofinancement qui correspond à l'excédent de fonctionnement reporté), par des subventions et dotations, et éventuellement par l'emprunt.

Pour l'exercice 2023, la section investissement s'élève à **106 678,56 €**. Les opérations d'investissement inscrites au budget sont :

- les restes à réaliser des travaux de réfection de la voirie, consécutifs aux intempéries d'octobre 2019 et janvier 2020, pour 13 000 €

- la fin des travaux d'aménagement de l'ancienne crèche, pour 5 000 €

- la rénovation thermique (climatisation et menuiseries) des bâtiments publics (école, mairie et foyer) , pour 34 644,89 €, dont 3 300 € en régie.

- l'achat de divers matériels (perceuse-burineur, Karcher,...) pour 2 233,67 €

- la traversée de Croux, pour 33 300 €, dont 30 000 € en régie.

Enfin, le remboursement du capital emprunté est inscrit pour 18 500 €.

En ce qui concerne le **budget eau et assainissement** :

- la section **fonctionnement** ressort à 150 876,50 €

- la section **investissement** s'élève à 268 344,64 €.

Les opérations d'investissement inscrites au budget eau et assainissement sont :

- Priorité N°1 du schéma AEP (recherche de fuites, ajustement de la pression, changement des tuyaux en plomb, changement de compteur, mise en place de vannes de secteur, télégestion,...) pour 70 000,00 €, dont 7 500 € en régie.

- Nouveau réservoir pour le raccordement AEP de Croux à Antugnac pour 186 318,99 €, dont 20 000 € en régie. Il s'agit du projet de nouveau réservoir de 120 m³ exposé lors du Conseil municipal du 22 octobre 2021 (voir gazette n° 5).

Enfin, le remboursement du capital emprunté est inscrit pour 7 000 €.

Il a également été décidé de laisser inchangé les taux des taxes directes locales, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il faut savoir que la commune fixe seulement les taux des ces taxes locales. La base locative sur laquelle s'appliquent ces taux est déterminée par la Direction des Finances Publiques, laquelle peut procéder à des révisions des ces mêmes bases.

TRAVAUX

Voirie

Les travaux de réfection de la voirie, engagés et subventionnés au titre des intempéries d'octobre 2019 et janvier 2020, ont été définitivement achevés, avec la réalisation des restes à réaliser du chemin de l'Aragnou.



Réfection de la traversée du hameau de Croux

Les travaux de réfection de la traversée du hameau ont été entrepris au cours du mois de juin. Le chantier est réalisé par les agents de la commune.

Le projet consiste à poser 'un caniveau central qui évacuera les eaux pluviales au centre de la chaussée.

Les travaux ont commencé par une série de sondages en vue de rechercher les canalisations.

Ils ont ensuite procédé à l'extension du réseau jusqu'au niveau de la Chapelle, en prévision d'un éventuel raccordement au futur réservoir, en projet.

École

L'isolation des combles de l'école a été réalisée pendant les vacances de février. La commune a financé l'achat des fournitures. Ferdinand HUGEL, conseiller municipal, a réalisé la pose bénévolement, avec les agents municipaux.

Rénovation thermique

Ces travaux d'isolation constituent une première étape d'un projet, plus vaste, de rénovation thermique des bâtiments municipaux.

Celui-ci consiste à :

- remplacer les menuiseries du foyer municipal et de l'école communale (remplacement des menuiseries simple vitrage par du double vitrage)
- installer un système de climatisation réversible (à la place de vieux radiateurs très énergivores) dans le foyer municipal, dans l'école communale et dans la Mairie.

Comme nous l'évoquions dans le numéro précédent, des devis ont été réalisés par :

- MENUISERIES DE LA HAUTE VALLEE
=> 17 632.74 € HT
 - SASU CLEMENTE (climatisations réversibles)
=> 11 238.00 € HT
- Soit un total de => 28 870.74 € HT

Afin de financer ces travaux, l'aide de L'État a été sollicitée, à travers le fonds vert, ainsi que celle de la Région et de la communauté de communes du Limouxin par le biais du fonds de concours communautaire.

A ce jour, la subvention de l'État au titre du Fonds vert et celle de la Communauté de communes ont été accordées (à hauteur respectivement de 40 % et 12,5 % du total du projet).

CLASSE VERTE DES CM DE L'ÉCOLE D'ANTUGNAC DU MERCREDI 7 AU VENDREDI 9 JUIN 2023

Mercredi matin, par Sacha et Nathan

On est partis d'Antugnac à 8h30 avec Virginie, Katia et notre maître adoré et le chauffeur très sympathique. Quand on est arrivés à Belcaire avec le bus, il y avait Tamara à l'entrée, puis nous sommes allés visiter nos chambres. On a fait nos lits, avant on avait posé nos valises, puis nous sommes allés apprendre les règles de vie. A midi nous sommes allés faire un pique nique autour du lac.



Mercredi après midi, par Jonathan

On a fait de l'escalade. J'ai eu le vertige mais c'est trop bien et j'ai réussi à monter à 5 m de hauteur. On est fiers d'avoir escaladé les murs.

On avait le stress mais on était encordés. La personne qui nous avait accrochés s'appelait Manon ; elle est très gentille, aimable et joyeuse.

On a fait deux groupes et au début le premier groupe était au petit mur. Le matériel qui est accroché à une corde et à nous s'appelait un baudrier. L'escalade, c'est trop bien !!!



Mercredi deuxième partie de l'après-midi, par Mélissa et Fantine

En fin d'après-midi du mercredi nous avons fait un entraînement où nous avons une carte avec des chiffres écrits dessus, et un plot qui était notre repère. L'animateur Christophe nous donnait des chiffres et nous devions aller sur le plot en s'aidant du plot repère et de la carte. Après l'entraînement nous avons fait une course d'orientation autour du lac de Belcaire. Nous avons une carte pour nous orienter vers les balises. Avec celles-ci il y avait des petites pinces pour faire des trous sur la feuille que Christophe nous a donnée. Pendant cette course d'orientation il y avait un très beau paysage. Après la course d'orientation nous sommes allés aux jeux du parc.

Jeudi matin, par Louane et Mahes

On est allés à l'escalade avec l'animateur Fred. Joseph était le moniteur, puis Fantine a escaladé plus haut qu'une adulte. Certains avaient le vertige. On a fait la balançoire : nous sommes montés sur une échelle, et on était accrochés à un mousqueton et à une corde puis on a sauté de l'échelle, Joseph tenait la corde et nous a balancés dans les airs. Lou a fait le pigeon.

Jeudi première partie de l'après-midi, par Sofia et Tiffany

Jeudi après-midi, après avoir mangé on a fait du Land-Art. Cela consiste à faire des œuvres avec des feuilles, des branches... Sans arracher les plantes. C'était trop bien, il y avait plein de jolis dessins. On a adoré passer du temps avec Fred et toutes nos copines.



Jeudi deuxième partie de l'après midi, par Lou et Younes

Nous nous sommes promenés au lac et nous avons résolu des questions sur la vie des animaux qui étaient posées sur des balises et sur le chemin nous avons vu une fourmilière. Au cours de notre promenade dans la forêt nous avons répondu à des questions sur le caractère des animaux et leur vie quotidienne. Puis en classe nous avons corrigé les questions auxquelles nous avons répondu dans la forêt de Belcaire.

La soirée, par Nohlan et Tehana

On s'est tous habillés pour la boum. On a dansé avec « un jour j'irai à Tahiti ». On a dansé la chenille, la macaréna et « pouces en avant et en arrière ». On a mangé des bonbons et on a bu du sirop de cassis.

Après on a vu le cracheur de feu. C'est un monsieur qui prend un produit spécial pour faire des flammes. On a fait la bataille de chanson avec d'autres classes.

Et Nohlan a fait un concert super COOL. Maître a dansé et Virginie a chanté.

Vendredi au parc des loups d'Orlu, par Lola et Alice

On a donné à manger tout près aux loups de Mac Kenzie. Il y avait 4 louveteaux de 1 mois trop mignons et dans leur enclos il y avait un loup souffre douleur. Il y avait des meutes: la meute des loups de Mac Kenzie, des loups arctiques, des loups de Pologne, des loups européens. Une meute est une famille. Dans celle ci on trouve un mâle alpha qui est le chef de cette dernière. Il y a aussi la femelle, des louvarts qui sont des jeunes loups et, des fois, des louveteaux. L'animateur s'appelait Corentin mais il nous a dit qu'on pouvait l'appeler Coco. C'était trop bien !!



Les autres activités du vendredi, par Anselme et Maëva

Quand nous sommes arrivés nous sommes partis nourrir les loups et nous avons vu des louveteaux. Corentin (quelqu'un qui travaille au parc des loups) nous a donné quelques consignes et informations. Après nous sommes partis faire une activité avec des plaques et des questions. Elle consistait à dire si le loup mangeait l'animal en question sur la plaque que la dame nous montrait. Après nous avons fait des empreintes de louveteaux grâce à des pierres taillées en forme de pattes de bébés loups qu'on a appuyées sur de l'argile. Ensuite nous avons cherché de l'or. Et en bonus nous pouvions faire une course contre le loup, regarder des lapins, des chèvres et même les caresser et enfin nous pouvions faire un sentier pieds nus et aller à la boutique souvenir. Et après on est rentrés à l'école.



Le compte-rendu complet, avec l'ensemble des photos sera mis en ligne dès que possible.

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre sur la commune devrait être achevé début 2024.

Le SYADEN (Syndicat Audois des Énergies Nouvelles) est chargé de la réalisation du réseau public Très Haut Débit (THD) audois.

C'est le groupe SPIE CityNetworks, titulaire du marché public sur le secteur, notamment sur la commune d'ANTUGNAC, qui va effectuer les études de faisabilité sur le terrain dans un premier temps et construire cette infrastructure dans un second temps.

La fibre devrait permettre une connexion internet ultra-rapide, grâce à un débit de 100 Mbits/s à 1 Gbits/s (en fonction des offres des opérateurs).

L'exploitation du réseau Très Haut Débit et l'animation commerciale du service ont été déléguées à l'exploitant Emeraude THD.

Les travaux de déploiement doivent s'effectuer au cours de l'année 2023 pour une mise en commercialisation prévue pour le premier trimestre de l'année 2024.

Vous pouvez vous rendre sur les sites du SYADEN (www.syaden.net) et Emeraude THD (www.emeraudethd.fr) pour toutes informations complémentaires.

Les étapes de déploiement

AGENDA

05 août : réunion publique (bilan de mi-mandat) suivie d'un apéritif déjeunatoire

19 août : fête sur le thème de l'Ukraine (organisée par le Comité des fêtes)

MARIAGE

Taylor William et Jäämeri Sonja-Lotta le 17 juin

DECES

Mme Bourrel Suzanne le 17 mai

Mme Ourtal Anne-Marie le 21 juin

Mr Genlot Michel le 29 juin

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles.

